

REPUBLIQUE DU CONGO *GAIB*

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-
RIERES ADMINISTRATIVES

93-583 du 2 DECEMBRE 1993
SECRET N° _____ /MFPRA/DGFI/DGCA

portant inscription aux tableaux d'avance-
ment au titre de l'année 1991 de certains
Fonctionnaires des cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Techniques
(Agriculture-Elevage) en tête KOUSSALA-
WOLA Simon Jean Romane

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

- h*
- (/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;
 - (/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;
 - (/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le Statut Commun des cadres de la catégorie A, des Services Techniques ;
 - (/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
 - (/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination à la révocation des Agents de l'Etat ;
 - (/u le Décret n° 65/170/BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des Fonctionnaires ;
 - (/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
 - (/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - (/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
 - (/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérim des Ministres ;
 - (/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;
 - (/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements, des révisions des situations administratives ;
 - (/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur le solde des Fonctionnaires ;
 - (/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville en date du 10 Janvier 1993 ;
- 2/1*

DECRETE :

.../...

Article 1er. - Sont Inscrits au 1er échelon du grade supérieur aux tableaux d'avancement au titre de l'année 1991, certains Fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture-Elevage) dont les Noms suivent :

A - AGRICULTURE

INGENIEURS D'AGRICULTURE EN CHEF

- KOUSSALA-WOLA Simon Jean Romane Ministère Industrie Brazzaville
- GALOISY Pierre Projet Cacao Ouessou
- OBOUKANGONGO Pierre Claver Caisse de Stabilisation des Product. Agricoles Brazzaville
- NZADA-MAHOLO Adolphe Brazzaville
- MOUANGA Jean Marie SDR Madingou
- SITA DIT NJUSERE Raphaël Brazzaville
- GOMBE Alphonse ARUSHA
- HOUNDA Pascal Brazzaville
- IKONGO-LOGAN André Brazzaville
- GOMA Joseph Brazzaville
- MABI François Brazzaville
- MONDJO BANGUI Jean Vital CNSA Kombé Brazzaville
- NZIE Martin Brazzaville
- BANVI Grégoire Brazzaville
- HOUPENHOU-TOMBÉY Stéphane Brazzaville
- AKOUOUNGA Albert Brazzaville

B - ELEVAGE

VETERINAIRES INSPECTEURS EN CHEF

- GOMBA Pierre Rufin Ranch Nassangui
- OKOMBO-NGASSAKI Valentin Brazzaville

Article 2. - Le présent Décret sera enregistré, publié au JO et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 2 DECEMBRE 1993

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Reformes
Administratives,

Jean Prosper KOYO.

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.

AMPLIATIONS :

- JORC..... 2
- SGG/BC..... 2
- DGFP/DGCA..... 40
- DGB..... 2
- BST/DGCA..... 2
- NAE/DAAFJP... 40
- CRF..... 2
- INTERESSES... 20.